



Compte rendu de la réunion d'information/consultation du village de Masta

Mardi 17 mai 2022

Présents :

- 18 habitants : 9 femmes + 9 hommes
+ 2 échevins
+ 3 conseillers communaux
- Fondation Rurale de Wallonie : Florence Schmitz, Anne Klein, Frédérique Demoulin
- Auteurs de programme : Pierre Poncelet

Ordre du jour

La réunion se déroule en 5 parties :

- 1) Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural ?
- 2) Partie 2 : Consultation – À vous la parole !
- 3) Partie 3 : Présentation du diagnostic par l'Auteur
- 4) Partie 4 : Réactions – échanges
- 5) Partie 5 : Suites

Introduction

Raymond Kockelmann, échevin, introduit la réunion et remercie l'ensemble des habitants pour leur présence. Il réexplique le but de la démarche et insiste sur le devoir de réserve observé par les élus, la réunion étant en effet dédiée à l'expression des villageois, sans participation du pouvoir politique.

Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

Une petite vidéo explicative est diffusée à l'assemblée. Elle reprend les principales informations concernant l'ODR (en quoi cela consiste, acteurs, projets menés et subsidiés, étapes, ...).

Pour revoir cette vidéo : <https://vimeo.com/468594734>

Les acteurs de l'Opération sont ensuite présentés :

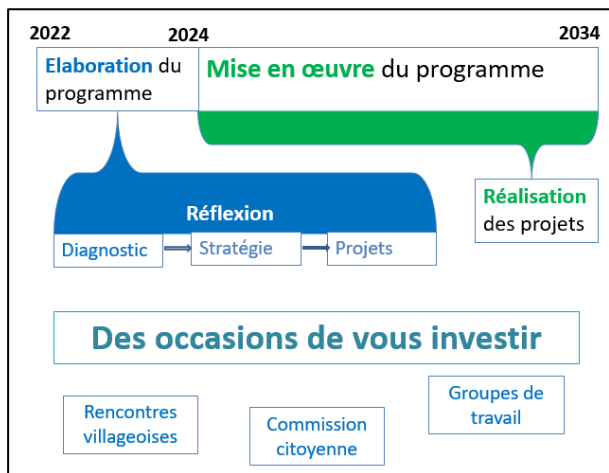
a) la Commune, qui via son Conseil Communal, a décidé de mener une ODR et d'ainsi consulter et faire participer sa population ;

b) la Région Wallonne, qui est à la base de l'ODR, qui est un programme wallon, permettant aux communes de développer la participation de leurs habitants pour améliorer le cadre de vie et dynamiser la vie locale, tout en bénéficiant de subsides pour la mise en œuvre de certains projets émanant de la population ;

c) les auteurs de programme (les Bureaux *Build Consult* et *Orthogone*) chargés de rédiger le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;

d) la Fondation Rurale de Wallonie, un organisme indépendant chargé d'accompagner la Commune tout au long de son ODR, et garant de la participation citoyenne. La FRW s'occupe d'organiser et d'animer les réunions de participation ; et enfin e) les habitants, qui sont au cœur de la démarche, sans leur participation, l'ODR ne peut être une réussite, ce sont eux le moteur de celle-ci.

Un focus est réalisé sur les différentes étapes de l'Opération, afin de mieux comprendre le déroulement de celle-ci :



Plusieurs exemples de projets réalisés dans d'autres Communes en ODR sont exposés :

Au niveau des infrastructures subsidiées (entre 60 et 90%) :

- Vielsalm : rénovation d'un bâtiment en Maison Multi-Services (MMS) comprenant un local de consultation, une grainothèque, un local de rencontre, l'école des devoirs, une cuisine, 3 logements tremplin, ...
- Olne : la réalisation d'une liaison lente entre 2 villages de la Commune.
- Baelen : le réaménagement de la place du village.
- Jalhay : la construction d'un atelier rural.

Au niveau des projets liés à la dynamique citoyenne :

- Waimès : la mise en place d'un groupe de travail sur les paysages.
- Vielsalm : l'installation de radeaux sur le lac pour permettre aux poissons de frayer et aux oiseaux de nicher plus facilement.
- Baelen : la construction d'une plaine de jeux intergénérationnelle dans les jardins de la Maison de Repos.
- Manhay : la mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité routière.



Réactions/questions suite à la partie 1 – Information

🗨️ Quel est le pourcentage de participation en termes de subsides ?

👉 FRW : Les montants des subsides vont de 60 à 90 % selon la nature du projet. Par exemple, les subsides (développement rural) sont de 80% pour les aménagements d'espaces publics et de mobilité douce. Si un aménagement de mobilité douce est réalisé entre 2 communes menant une ODR, ils s'élèvent à 90%. Les 10% restants étant à charge de la Commune. Certes, il y a ces subventions « développement rural », mais notre rôle à la Fondation est aussi de vous aider à trouver d'autres moyens de financement, via d'autres subsides ou appels à projets.

🗨️ Le terrain de la Jeunesse de Masta est privé. On ne pourrait donc pas bénéficier de subsides ?

👉 FRW : La Région Wallonne n'intervient que sur des terrains publics, mais il serait possible d'envisager un bail emphytéotique ou une acquisition par la Commune pour le rendre éligible.

Partie 2 : Consultation

Dans cette partie, les habitants vont être consultés sur différentes thématiques rythmant la vie de leur Commune : qu'est-ce qui fonctionne bien ? Qu'est-ce qui fonctionne moins bien ? Quelles sont les idées de projets pour le village, la commune ?

La consultation se déroule en 2 temps :

- 1) Consultation individuelle (20') : réflexion sur les atouts/faiblesses et idées de projets. Les habitants sont invités à noter leurs idées de projets sur des posts-its.
- 2) Consultation collective (40') : partage des idées de projets exprimées et réactions, complétude de ce qui a été proposé. Les échanges se font en plénière. Les participants ont toujours l'occasion de noter leurs idées pendant l'échange.

La possibilité est également donnée aux habitants de faire remonter les problématiques relatives à la sécurité routière via un formulaire à remplir et à déposer dans une urne. L'ensemble du contenu recueilli en lien avec cette thématique sera cartographié et remis au Collège au terme des réunions de consultation.



	Atouts	Faiblesses	Projets
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Le Circuit de Spa-Francorchamps. (2) • Les gîtes. • Juste assez de gîtes pour garder l'harmonie du village (Masta). • Le tourisme (Rivage). • L'attrait pour nos zones rurales. • Le tourisme stimulé par des événements en lien avec l'environnement (GR, Trails, courses cyclistes, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Le bruit des voitures lors des courses. (2) • La présence trop importante de gîtes touristiques, au détriment des locaux (Rivage). (3) 	
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons la chance d'avoir encore quelques fermiers dans le village (Rivage). • On reste dans la ruralité : 4-5 exploitations agricoles avec des reprises récentes. • Agriculture très présente. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les relations entre les agriculteurs et les néo-ruraux. • Gardons nos fermes ! Un village sans ferme n'est plus un village. • Nuisances olfactives liées au lisier acceptées tant que le lisier ne vient pas d'ailleurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les agriculteurs. • Soutenir une agriculture locale en zone rurale.
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • La proximité du Ravel. (3) Ravel impeccable pour rejoindre Malmedy/Stavelot/Francorchamps depuis Masta. • La proximité des grands axes routiers. • L'entretien de la voirie au niveau du village (Masta). • Village desservi par les transports en commun (Masta). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'état des chemins agricoles et forestiers. • L'état des routes (communales). (2) • L'état du Ravel (fissures, ...) après quelques années seulement. • Le manque d'accessibilité des PMR à certaines activités (Laetaré, consultations médicales, piscine, ...) car les chaussées ne sont pas 	<ul style="list-style-type: none"> • Réparer les routes. • Proposer (en hiver) un sens unique pour la circulation (monter par Cheneux et descendre par Rivage), car les routes sont dangereuses. • Partager les chemins/petites routes dans le respect de chacun (enfant en tricycle, maman promenant un bébé, ...).

	<ul style="list-style-type: none"> La mobilité a été améliorée depuis quelques années (Ravel et bientôt la route régionale entre Stavelot et Malmedy). 	<p>adaptées + quid des places de parking quand le centre-ville est bloqué ?</p> <p>➔ Manque d'accessibilité aux services pour les PMR, difficultés pour se déplacer à Stavelot (voire impossibilité).</p> <ul style="list-style-type: none"> Pas de place de parking quand on va chez le médecin (sans mentionner l'accessibilité PMR). Problèmes de mobilité pour les personnes âgées – comment peuvent-elles se déplacer ? Les nids de poule sur les chemins des petits villages. Le trafic et les soucis de vitesses excessives dans les villages (3). Il y a beaucoup de circulation et nous ne sommes pas à l'aise de laisser nos enfants dans le village (panneaux « excepté riverains »). L'entretien des arbres sur la route de Cheneux et l'entretien de la route en elle-même. Le manque de transports collectifs. Les connexions douces entre les villages sont limitées (Rivage-Cheneux ; Rivage-Meiz). 	<ul style="list-style-type: none"> Réfléchir un aménagement du dessus du village vers le bas direction le Ravel, accessible pour les piétons et les vélos. Réinstaurer une ligne de bus dans le village (anciennement disponible). (2) Améliorer la mobilité et faire des aménagements pouvant servir d'écran anti-bruit au niveau des Combes. Faire l'inventaire des chemins et sentiers en concertation avec les agriculteurs pour examiner les possibilités d'amélioration du réseau. Réaménager des sentiers communaux. Réouverture des chemins vicinaux (carte de +/- 1850) permettant aux habitants de faire de courtes promenades dans leur village (ex : sortir son chien ou se promener après le travail, ...) – les itinéraires touristiques n'ayant pas le mérite de connecter les différents hameaux. En Région flamande, beaucoup de sentiers ont été rouverts, avec simplement une petite plaque et un numéro sur poteau.
--	---	---	---



		<ul style="list-style-type: none"> • Le Ravel est uniquement praticable durant les beaux jours (pas dégagé en hiver, obligeant les habitants à emprunter la grand-route : manque de sécurité). • La mobilité est difficile jusqu'aux grands centres (Verviers, Liège, ...) : cfr. Bus rapide Malmédy –Verviers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les transports collectifs (covoiturage, bus, ...).
Emploi & Economie	<ul style="list-style-type: none"> • Le bon taux d'emploi. • La multiplication des magasins bios. • Des commerces de proximité de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> • La fermeture des magasins à 18h. • Le manque de diversité de l'emploi. • Commerce : il y a trop peu de cellules à Stavelot, aucun attrait pour les indépendants, aucune attractivité commerciale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre les heures d'ouverture des magasins à 19h-20h pour les personnes qui travaillent (boulangerie, pharmacie, ...). • Installer un distributeur de pain/lait (à la frieterie à Masta ?), trouver une boulangerie ouverte à ça. (3) • Soutenir de nouvelles initiatives, de nouveaux modes de vie, collaboration avec les communes voisines, ...
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de panneaux photovoltaïques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de production d'énergies renouvelables (éoliennes). • La hausse totale dans tous les secteurs engendre de vraies difficultés pour certaines personnes et associations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la tension de la ligne (car beaucoup de panneaux photovoltaïques).
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Le bel environnement. (3) • La beauté du cadre de vie / Le cadre de vie rural à maintenir (champs, espaces agricoles, ...). • Les paysages. (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a qu'une seule poubelle pour tout le village – manque de poubelles communales pour le village/les promeneurs. (5) • Manque de bulles à verre (Rivage). (3) 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer plus de poubelles dans les villages. (2) • Installer des bulles à verre à Rivage. (3)



	<ul style="list-style-type: none"> • Paysages préservés jusqu'ici (pas d'éoliennes). • Le cadre naturel avec la faune et la flore présentes. • La valorisation des forêts (balades, propreté, ...). • Le calme (Rivage). • Le bien-être (Rivage). • L'entretien au top. • Le fait que Rivage reste un village. 	<ul style="list-style-type: none"> • Trop de déchets le long des routes (dont problèmes de canettes et déchets divers dans les champs agricoles). • Sur le haut de Rivage (Combes) – l'espace se transforme en poubelle à ciel ouvert lors des compétitions sportives – Dommage pour le « plus beau Circuit du monde ». • Inondations : plusieurs habitations concernées, aussi bien le long de la grand-route que dans le village. • Nuisances sonores du Circuit (respect des normes ?). • Taille des haies et fauchages des accotements à améliorer tout en préservant la biodiversité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer des filets collecteurs le long des routes pour récolter les déchets des véhicules. • Sensibiliser les visiteurs lors d'évènements sportifs moteurs que la nature n'est pas une poubelle. • Protéger nos paysages. • Installer des murs anti-bruit, obstacles végétaux et autres au niveau des Combes – cela pourrait faire l'objet d'un projet global à réfléchir avec le Circuit.
Logement	<ul style="list-style-type: none"> • Logements locatifs accessibles (quantité, prix) et loyers abordables pour les jeunes et les personnes isolées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Attention aux gîtes ! Les gros investisseurs risquent de dénaturer l'âme des villages et empêcher les jeunes locaux de pouvoir acheter un bien immobilier déjà cher à l'heure actuelle. • Augmentation des prix de l'immobilier et diminution des biens disponibles à cause du nombre trop important d'acquéreurs étrangers à la commune qui n'investissent ni dans le commerce, ni dans la vie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès au logement par les plus jeunes générations ou par des populations ayant moins de ressources.



		(école, folklore, ...). Les biens immobiliers deviennent inaccessibles pour les locaux.	
Urbanisme & Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Le bâti reste (pour le moment) encore protégé (cohérence urbanistique). • On a la chance d'avoir un RGBSR (périmètre historique et culturel au plan de secteur). • Petit patrimoine présent. • Pont sur le Ru Stave. • Drève classée. • Chênes remarquables dans les prés. • Patrimoine historique valorisé et entretenu. • Initiatives citoyennes de mise en valeur du petit patrimoine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivage : RGBSR : « Rivage, un village d'Ardenne » transmis aux habitants du village à une seule reprise en avril 2010, sans plus de suivi, alors que cette proposition de protection pourrait s'avérer très utile pour toute nouvelle construction ou modification du paysage. • Projets immobiliers incohérents au centre-ville historique de Stavelot (cfr. Aile St-Nicolas) : vente de la Ville à des investisseurs avides de plus de richesses et de rendement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en valeur le patrimoine historique (vieux four). • Aménagements autour du Christ (Masta) et de la Vierge (3) (Rivage) – embellissement (ajouter des lampes, des fleurs). • Informer la population de Rivage du périmètre protégé au RGBSR (mise à disposition de la brochure « Rivage, un village d'Ardenne »). Cette brochure devrait être remise aux candidats bâtisseurs du village pour qu'ils puissent disposer de conseils en aménagement. Cette brochure est inspirante pour protéger la qualité de notre bâti. C'est souvent le service urbanisme qui peut transmettre ce genre d'infos et proposer la brochure. • Valoriser la source des Sourdans (pompe, point d'eau). (2) • Mise en valeur du village de Rivage et des éléments du patrimoine situés le long de la route.
Convivialité	<ul style="list-style-type: none"> • La convivialité grâce à la salle de Masta et aux rencontres festives entre citoyens. (5) • La salle comme lieu de rassemblement des villageois. 	<ul style="list-style-type: none"> • Chiens en liberté provoquant un sentiment d'insécurité. (2) • Manque de bancs le long des promenades. 	<ul style="list-style-type: none"> • Embellir/fleurir notre village - installer des bacs de fleurs aux entrées de chaque village. (3) • Aménager le triangle dans le haut du village de Rivage (bancs, jeux,



	<ul style="list-style-type: none"> • Grande convivialité entre citoyens, dynamisme au cœur du village. • À Cheneux : événements rassembleurs (crèche à Noël) où les nouveaux arrivants viennent volontiers. • Bravo au Comité de village qui s'implique de façon très dynamique. • La communication auprès des villageois (manifestations, ...). • Le réseau associatif lié au folklore et autre (lieu d'échanges d'idées, d'expériences, ...). • La Jeunesse de Masta est super dynamique et la salle sert de lieu de rencontre à défaut d'avoir une place de village. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de bancs dans les centres des villages de Rivage et de Wavreumont. • Manque d'aménagements floraux à toute saison. • Les nouveaux arrivants sont parfois timides pour participer aux différentes manifestations. • Le lien entre les habitants : éviter l'effet « cité dortoir ». • Pas assez d'endroits de rencontre pour les ados. • Le parking arrière de la salle des fêtes est très bruyant lors des fêtes ou camps scouts. • Le précompte immobilier pour les salles de village. • Manque de mise en valeur des entrées de village (pas de plaque « Rivage », seulement quelques initiatives citoyennes de mise en valeur du petit patrimoine). • Sentiment d'insécurité au centre-ville de Stavelot. 	<p>table de pique-nique, poubelles, ...) (4).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que les chiens soient attachés. • Ouvrir un parc public pour les personnes âgées (fauteuil roulant, gadot, ...) pour qu'elles puissent se rencontrer et rompre l'isolement. • Créer du lien intergénérationnel, socio-professionnel (activités, échanges, rencontres, entraide, ...) dans les villages. Permettre un échange et une écoute entre des citoyens issus de différents univers professionnels, ... (2) • Faciliter la possibilité de garder la salle de Masta rentable (la nouvelle salle culturelle entraînera une certaine concurrence). • Retirer le précompte immobilier aux salles de village.
Services à la population	<ul style="list-style-type: none"> • Service CPAS correct. • Bon entretien par la Commune (pelouses, haies, nettoyage des routes, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de place dans les crèches pour les 0-3 ans (il faut réserver des mois à l'avance : pas normal). • Le Ravel qui n'est pas dégagé en hiver. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de place de crèche dans nos régions. • Mettre à disposition une personne de contact pour aider les aînés à remplir des documents, ...



	<ul style="list-style-type: none"> • Services à la population agréables. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'entretien des arbres sur la route de Cheneux. • Nos aînés sont oubliés. • Problèmes de connexion internet (Proximus/Voo). • Mauvaise communication de la Commune. • Stavelot est trop à la traîne en matière numérique (site internet, communication réseaux sociaux, communication avec la population). • Services à la population trop peu accessibles pour les personnes qui travaillent à temps-plein. • Vieillesse de la population stavelotaine – manque d'attractivité pour les jeunes couples (le nombre d'écoles diminue car pas de naissances). 	<ul style="list-style-type: none"> • Dégager la neige du Ravel en hiver. • Aménager les bacs et les fossés – les vérifier suite aux dégâts des eaux (2).
<p>Culture & Folklore</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités ponctuelles proposées par la Commune (Laetaré, Carnaval, différents marchés, ...). • Le folklore stavelotain et de nos villages (présent et valorisé). (3) • La richesse culturelle. • Notre histoire et notre savoir-faire (Masta). 	<ul style="list-style-type: none"> • Très peu d'activités culturelles pour les enfants de moins de 7 ans (inexistantes mis à part les stages pendant les vacances). 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir chaque week-end 2h d'activités culturelles (théâtre, spectacles, danse, ...) pour les petits et des groupes d'information sur différents thèmes pour les ados. • Valoriser notre savoir-faire et notre histoire – découverte des métiers qui font vivre nos Communes.



	<ul style="list-style-type: none">• La grande capacité du Centre Culturel de Stavelot.		<ul style="list-style-type: none">• Permettre l'accès à la culture pour le plus grand nombre.• Permettre la rencontre de différentes associations, événements – favoriser la complémentarité, la collaboration entre différents acteurs culturels et sportifs.
--	--	--	---



Les points noirs en matière de sécurité routière dans ma ville/mon village/mon quartier :

Localisation : ville/village – nom de rue/carrefour	Problème
	<ul style="list-style-type: none"> • L'état général des routes.
Traversée du village de Masta	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse excessive.
Carrefour Masta	<ul style="list-style-type: none"> • Passage piétons extrêmement dangereux pour rejoindre le Ravel (en attendant les aménagements en cours).
Rivage	<ul style="list-style-type: none"> • Passage de trop de camions avec semi-remorques, dû à des erreurs de routes pour aller au Circuit. • Casse-vitesse. • Vitesse excessive de certains automobilistes (surtout le week-end / on confond la route avec le Circuit). (2) • Trop de circulation. (2) • La sortie de Rivage vers Malmedy est dangereuse. • Chiens en liberté et danger pour piétons, vélos, motos.
Rivage <ul style="list-style-type: none"> - Ferme Dewalque - Virage entre le Ru Stave et l'entrée de Rivage - Virage des Combes 	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse excessive. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Installation d'un ralentisseur ou d'une chicane pour ralentir les voitures avant ou après la salle de Masta pour ralentir la vitesse à hauteur de la ferme Dewalque. • Manque de visibilité.
Salle de Masta	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de visibilité (entretien parking, taille des haies). • Virages à angle droit de part et d'autre de la salle de Masta.
Route reliant Rivage et Cheneux	<ul style="list-style-type: none"> • Route fort dégradée sur 2 km et dangereuse à pratiquer. (2) • Route trop étroite, il est dangereux de se croiser.
Route reliant Rivage à Masta	<ul style="list-style-type: none"> • Les virages sont dangereux. • La vitesse excessive des véhicules.
Wavreumont	<ul style="list-style-type: none"> • La vitesse des véhicules et le bruit des motos.

Partie 3 : Présentation du diagnostic par les Auteurs de Programme

Les Auteurs de Programme ont rédigé un diagnostic socio-économique de la Commune de Stavelot et de ses villages. Il s'agit en quelque sorte d'une carte d'identité objective de la Commune basée sur des données chiffrées, des statistiques, ... en lien avec les différentes thématiques rythmant la vie communale. La synthèse de ce diagnostic est présentée aux villageois dans cette troisième partie.

Les citoyens recevront cette présentation à l'issue de l'ensemble des réunions de consultation (début juin).



Partie 4 : Réactions – Echanges

Suite à la présentation du diagnostic, la parole est donnée aux villageois qui souhaiteraient réagir à ce qui leur a été partagé.

La liste ci-dessous reprend les éléments du diagnostic de l'auteur auxquels les habitants ont réagi :

- 🗨️ Il n'y a pas de trace du village de Wavreumont dans votre analyse des villages.
- 👉 Il s'agit d'un oubli de la part de l'auteur pour cette réunion. L'analyse du village de Wavreumont sera ajoutée au contenu de la présentation avant d'être envoyée aux citoyens.
- 🗨️ Les gens de Meiz sont plus proches de Malmedy que de Stavelot.
- 🗨️ Il reste beaucoup de place à bâtir sur Cheneux... Tout ce qui fait la richesse des paysages va partir dans des constructions... Il faut faire attention et être vigilant au niveau urbanistique pour respecter le caractère local, rural des lieux.

Partie 5 : Suites

La Fondation Rurale de Wallonie clôture cette soirée en informant les participants sur les suites de l'Opération.

L'ensemble des données ayant été récoltées lors de la consultation serviront à rédiger un « **diagnostic partagé** », qui est un document global croisant l'analyse objective et chiffrée de l'auteur avec la réalité du terrain et le ressenti des habitants (le contenu récolté via les feuilles distribuées, les post-its et échanges oraux).

C'est sur base de ce document et de la liste de projets recueillie que la future **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)** pourra élaborer le **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** et définir les objectifs à atteindre et les projets à mener dans les villages et la Commune.

Cette commission sera composée d'élus et d'habitants (dont ¼ max. des membres pourront être des élus) et devra être représentative de la population (et donc compter des membres de tous les villages de la commune, d'âges différents, de sexes différents, ...). Elle devra compter min. 20 et max. 60 membres. Cette commission se fera le relais des habitants et mènera des réflexions d'intérêt collectif (à l'échelle du village et de la commune). Elle sera mise en place à l'automne, une fois les réunions de consultation terminées et la matière traitée.

Les villageois sont invités à s'y inscrire via le formulaire qui leur a été distribué. Pour ceux qui le désirent il est également possible de s'inscrire via le site internet de l'Opération : www.stavelotjeparticipe.info ou en contactant les agents de la FRW (080/67.84.70 ou hte.ardenne@frw.be).